



le p'tit
Payntier



Bulletin d'information de la commune de Payns Septembre 2022

Edito

Après un début d'année difficile, les contraintes sanitaires liées à la covid se sont fortement atténuées et nous avons pu réaliser plusieurs manifestations annulées les années précédentes : un repas en avril pour nos anciens, l'inauguration de la salle des sports Claude Martini, la remise de médailles à 3 élus et la soirée du 13 juillet avec le tirage du feu d'artifice. Nous espérons que la fin de l'année ne sera pas à nouveau perturbée par de nouvelles contraintes sanitaires et que nous allons enfin retrouver une vie normale.

Les travaux, avenue de la Gare ont pris beaucoup de retard en raison d'Orange. Le câblage de la fibre n'est toujours pas terminé ce qui fait que l'on n'a pas pu programmer ni l'enlèvement des poteaux, ni la réfection des trottoirs et de la chaussée. Ces travaux sont reportés au premier semestre 2023. Différents travaux devraient pouvoir être réalisés en fin d'année notamment l'aménagement de l'accès derrière le cimetière et la réalisation de bordures de trottoirs rue Hugues de Payns, sortie Savières. Les employés communaux ont restauré les puits et vont commencer à construire un mur sur le côté du cimetière, côté champ, à la place de la haie de thuyas en très mauvais état.

Sinon, notre vide-greniers s'est très bien déroulé. Le soleil était au rendez-vous, les visiteurs également. Les 280 exposants ont ainsi pu passer une très belle journée. Les forains ont bien travaillé et les enfants ont beaucoup apprécié le Bungy trampoline. On peut remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

L'année 2022 est caractérisée par un fort retour de l'inflation ce qui provoque une forte augmentation du

coût des prestations proposées par la commune. Pour ne pas pénaliser les familles, les tarifs du périscolaire ne seront revus qu'au 1^{er} janvier prochain.

La ligne 13 de la TCAT a été supprimée avec un transfert des usagers, essentiellement scolaires, sur la ligne TER 13A de la SNCF. Elle a été supprimée par TCM car elle faisait doublon avec cette ligne. Cette ligne assure la liaison avec le centre de l'agglomération et la gare SNCF. Cette suppression n'a pas de conséquences pour le ramassage scolaire qui fonctionne avec les mêmes itinéraires et horaires que cette année.

Michel Sainton



Bloc- notes

4 septembre 2022 : Randonnée pédestre Association Culturelle Hugues de Payns. Deux parcours : 10 et 14 km

17 septembre : Parc éolien Seine rive sud fête ses 10 ans

24 septembre : repas des anciens

30 septembre, 1^{er} et 2 octobre : Fête médiévale

8 – 9 octobre : Tournée des AS poneys Ecuries de payns

22 - 23 octobre : Croqueurs de pommes

5 novembre : Loto du CPEP

6 novembre : Concours saut d'obstacles Ecuries de Payns

10 décembre : Noël du CPEP

16 décembre : Noël des enfants du personnel

Remise de médailles

Les récipiendaires étaient Annie Fèvre qui a reçu la médaille d'argent d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans de services aux collectivités, Philbert Rance et Michel Sainton qui ont été décorés de la médaille de vermeil pour 30 ans de service aux collectivités. Philippe Pichery, président du conseil départemental, avait accepté avec plaisir de venir remettre ces médailles. Cela a été l'occasion de remercier tous les conseillers et adjoints qui se sont dévoués depuis plus de 30 ans pour la population et ont permis le développement de notre commune qui est passée de 900 habitants en 1995 à près de 1400 en 2022 et a vu ses infrastructures croître considérablement (logements communaux, usine relais, bâtiment technique, salles socioculturelles, Centre de Loisirs Sans Hébergement, équipements ludiques

et sportifs...). La création de la zone artisanale a permis de maintenir l'activité dans notre commune (garages, clinique vétérinaire...) et nous avons contribué à l'installation du centre équestre.

Tous ont œuvré pour apporter une meilleure qualité de vie aux habitants et on peut les en remercier.



Repas des anciens

En 2020, le repas des anciens avait dû être annulé en raison de la covid et il avait été décidé que l'on rattraperait cette manifestation dès que cela serait possible. En mars dernier, les contraintes sanitaires se sont adoucies et nos anciens ont pu se retrouver autour d'un repas préparé par Damien Marchetti. Cela leur a permis de passer une bonne journée dans une ambiance très conviviale et ils se sont donné rendez-vous pour le repas de fin septembre. Tiphanie et son collègue leur ont permis de se dégourdir les jambes après le repas. Jean Varrault leur a offert un spectacle de magie qui a beaucoup plu. Le doyen de cette manifestation était Gilles Hampe, la doyenne Andrée Lécorché. Les

personnes n'ayant pas pu assister à cette manifestation pour cause de santé se sont vu remettre un ballotin de chocolat.



Inauguration de la salle des sports Claude Martini

Le samedi 21 mai a eu lieu l'inauguration de la salle des sports Claude MARTINI. Dans l'Echo du Tirva de janvier 2022 vous avez pu lire l'historique de la construction de cette salle et un article sur Claude Martini qui montrait qu'il avait consacré tout son temps libre au basket et aux jeunes dont 18 mois pour construire cette salle afin de ne plus avoir à pratiquer sa discipline en plein air. Une assistance nombreuse a assisté à cette inauguration, élus des communes voisines, représentants de l'administration, présidents d'associations, anciens basketteurs des équipes de filles et de garçons et les membres de sa famille....

Cette salle contribue à l'attractivité de notre commune et peut permettre un nouveau développement du basket.

Le basket est en effet de retour à Payns ! L'AS Payns Basket dont le président est Sébastien Desmeur vous propose 3 créneaux pour petits et grands.

Pour les 6/10 ans, RDV le mercredi matin de 9h15 à 10h30.

Pour les 11/15 ans, RDV le jeudi soir de 18h15 à 19h30. Ces 2 créneaux sont encadrés par une éducatrice diplômée.

Enfin, pour les plus grands, RDV le jeudi soir à partir de 20h00.

N'hésitez pas à venir essayer, il vous propose 3 séances découverte en septembre.

Pour tout renseignement, par mail à payns.basket@gmail.com ou au 06 73 71 99 18.

Association Sportive Payns Basket : Sébastien Desmeur

PONT SNCF voie des Fontaines

L'électrification de la ligne Paris Troyes entraîne l'adaptation des ouvrages d'art au gabarit d'électrification et nécessiterait notamment le relevage du tablier d'environ 70cm. La structure de ce tablier (poutres en fonte et charpente et plancher bois) imposait la limitation de la circulation aux véhicules à moteur de moins de 2.6 tonnes et cette limitation était très mal respectée. De plus, en raison de la dégradation de l'état du tablier, la circulation sur l'ouvrage avait été complètement interdite, le moindre incident aurait pu être dramatique et entraîner la responsabilité pénale de la commune.

Du fait de la proximité des habitations proches des extrémités de l'ouvrage, il a été conclu, après

présentation de plusieurs solutions dans le cadre de la concertation de l'enquête publique que sa reconstruction n'était pas envisageable (indemnisation des différents riverains 500 000 euros, surcoût 250 000 euros minimum). La solution retenue est le remplacement de l'ouvrage routier par une passerelle modes doux (piétons, deux roues) accessible pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ce qui permet de maintenir une liaison entre les parties nord et sud du village. Le conseil municipal n'est pas revenu sur cette décision qui est la moins mauvaise pour notre commune et la plus satisfaisante pour les riverains.

Fleurissement

Le lundi 25 juillet, les membres du jury communal ont fait la tournée des maisons inscrites au concours des maisons fleuries en contemplant les jardins de l'extérieur. Malgré la sécheresse, beaucoup d'efforts ont été faits pour que les propriétés soient fleuries, entretenues et joliment décorées. Il est très difficile de départager les candidats. Comme chaque année, les lauréats se verront remettre leur récompense lors de la cérémonie du Noël des enfants du personnel. Merci à tous ceux, qui par des gestes simples : fleurissement, entretien, décoration rendent notre village agréable.



Entretien des trottoirs

Le beau temps revenu est propice aux activités de jardinage, de fleurissement et d'entretien de vos habitations.

Pensez également à entretenir vos trottoirs, en désherbant les adventices (herbes non désirées) qui

restent importante cette année malgré la sécheresse. Vous pouvez également tondre ces parties.

Pour sa part, la commune entretient manuellement et mécaniquement les espaces communaux, car il lui est interdit d'utiliser des produits phyto sanitaires (désherbants).

Personnes vulnérables

Nous espérons que l'épisode COVID 19 sera bientôt un mauvais souvenir. Nous sommes conscients que notre vie pourra être de nouveau perturbée soit par la maladie, soit par la canicule... C'est pourquoi, comme en 2021, nous demandons aux personnes à risques ou isolées dont la fragilité pourrait se trouver aggravée de se faire

connaître en mairie ou auprès d'un élu afin de les inscrire sur la liste des personnes vulnérables. N'hésitez pas à vous rapprocher également de la mairie ou d'un élu quand vous avez un besoin dû à la maladie, au handicap ou à l'isolement afin que nous puissions vous apporter aide ou réconfort

Brûlage

Articles 2 et 3 de l'arrêté préfectoral n°07-3065 du 21 août 2007

Tout brûlage à l'air libre est interdit de manière permanente en tout lieu.

Cette interdiction concerne notamment : les pneus, déchets ménagers, matières plastiques, déchets verts de

jardin, papiers et cartons, résidus de la taille des haies et des arbres ...

Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 mètres d'une habitation

Quelques rappels pour préserver la tranquillité de vos voisins : Lutte contre le bruit

Article 10 de l'arrêté préfectoral n°08-2432 du 22 juillet 2008

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas la cause de gêne au voisinage.

Vente véhicule pompiers

La commune va acquérir un nouveau véhicule pour les pompiers. L'ancien véhicule, un Renault Kangoo année 2000, 122000 km sera vendu en adjudication sans le gyrophare et les logos. Vous pouvez faire votre offre sous enveloppe cachetée adressée à la mairie jusqu'au 30 septembre. Vous pouvez vous adresser à Adrien Tramut pour tout renseignement complémentaire. Tél : 06 69 45 77 52.

De ce fait, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 13H30 à 19H30

Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H

Pour préserver de bonnes relations de voisinage, prévenez vos voisins si vous devez exécuter des travaux importants qui pourraient leur causer une gêne.



Le Petit Prince à l'honneur

Cet été, l'accueil de loisirs a fêté les 75 ans de la découverte du Petit Prince en France.

Ce petit personnage a embarqué la centaine d'enfants dans son univers, répartis en 4 groupes d'âge.

Encadré par les 12 animateurs, les enfants ont voyagé dans l'espace et sur sa planète à travers des activités manuelles, des sorties et balades, des jeux sportifs, des veillées, etc.

Ils ont su s'approprier son histoire en personnalisant les espaces de vie, les personnages rencontrés tel que la rose, le renard et en utilisant différentes techniques et supports adaptés à chaque groupe d'âge.

Les 3 semaines d'ouverture ont été ponctuées par des sorties : à Paris pour visiter le château de Versailles, à Reims pour aller au Planétarium et à Troyes pour les plus grands.

Une sortie pour fêter les 30 ans de Disneyland Paris a conclu toutes ces belles aventures, qui a été une première pour une grande partie d'entre eux. Elle a ravi petits et grands !!

La grande première de cette année a été d'emmener tous les enfants âgés de 3 à 14 ans, une nuit à Amnéville. Les groupes des Petits et Moyens (3-8 ans) sont allés se balader au Zoo Amnéville pendant que les groupes des Grands et Ados (9-14 ans) sont allés se détendre et s'amuser à Thermapolis, activité adaptée à la chaleur cette journée-là.

Ils se sont tous retrouvés dans un hébergement collectif pour passer la nuit dans des chambres pour les plus jeunes et dans des tentes pour les plus grands.

Le lendemain, direction le parc d'attraction Walygator, espace de jeu adapté à tous.

Je tenais à féliciter toute l'équipe pour le travail et la rigueur dont elle a fait preuve pendant ces vacances. Je remercie les familles pour leur confiance ainsi que les encouragements et remerciements que nous avons reçus, la commune de Payns, organisateur de l'accueil de loisirs, pour sa confiance dans toute l'organisation et l'association Payns Loisirs Evasion pour son aide financière à un projet de sortie.

Je finirai par une morale tirée du livre « Le Petit Prince » d'Antoine de Saint Exupéry : « on ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux »

Aïssatou directrice du CLSH



